

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

OBJET: Règlement n° 437-55 - MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE – CONCERNANT LES MATÉRIAUX DES CLÔTURES AINSI QUE L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE C-10 ET R-18.

AVIS est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire de son Conseil tenue le 13 avril 2026, la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover a adopté le règlement n° 437-55 lequel a pour objet une modification réglementaire concernant les matériaux des clôtures ainsi que l'agrandissement de la zone C-10 et R-18.

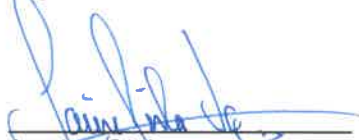
Ledit règlement a été approuvé par le comité administratif et de planification de la MRC de Drummond lors d'une séance ordinaire tenue le 2 juin 2026.

Un certificat de conformité a été délivré le 2 juin 2026, date à laquelle ledit règlement est entré en vigueur.

Tout intéressé peut consulter ledit règlement pendant les heures d'ouverture au bureau municipal situé au 4055, rue Principale à St-Cyrille.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 2^e jour de juillet 2026

Signé :



Louise Sista
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Articles 420 et 431 du Code Municipal)

OBJET: Règlement n° 437-55 – MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE – CONCERNANT LES MATÉRIAUX DES CLÔTURES AINSI QUE L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE C-10 ET R-18.

Je soussigné, résidant à Drummondville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant 11 copies aux endroits désignés par le Conseil (Réf. : résolution # 740.05.10) entre 13:00 et 18:00 heures, le 2 juillet 2026, soit :

- Bureau municipal
- Sur le site Web de la municipalité
- Près du kiosque postal - domaine Hébert (rues Bélanger & Guèvremont)
- Près du kiosque postal – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Ayotte)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près du kiosque postal – domaine de l'Érablière
- Près du kiosque postal – rue Delage
- Près du kiosque postal – rue des Lupins
- Près du kiosque postal – Parc Gélase
- Bibliothèque municipale – rue Principale
- Aréna municipal – rue Principale

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2^e jour de juillet deux mille vingt-six (2026)

Signé :



Louise Sista
Directrice générale et
greffière-trésorière